



CAFE SYNDICAL

Jeudi 14 avril 2022

pour les personnels judiciaires (fonctionnaires et contractuels) de

NANTES

Natacha SANNIER, conseillère du secteur de Rennes

Charly LECHEVALLIER, secrétaire régional des cours d'appel d'Angers, Caen et Rennes

se tiendront à votre disposition.

Organisée dans le cadre de l'heure mensuelle d'information syndicale, cette pause café n'entraîne pour les participants aucune perte de salaire et est de droit pour tout agent qui se signale auprès de son supérieur hiérarchique.

Tous les personnels peuvent y participer, titulaires, stagiaires ou contractuels (TJ, CPH, etc...).

**Palais de justice
salle B 18 (3ème étage)
à 10H30.**